

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, relatif à l'organisation des associations, Swisscontact Tunisie informe le public des subventions et dons étrangers reçus durant les mois de janvier et février 2025.

Période	Origine/Source	Montant en CHF	Montant en TND	Objet
Janvier 2025	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique -Zurich	220 000,000	758 620,690	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle.
		10 000,000	34 482 ,760	Financement des activités de l'association dans le domaine de la promotion des exportations.
		45 000,000	155 172,410	Financement des activités de l'association dans le domaine de la migration circulaire
Février 2025	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique -Zurich	100 000,000	345 658,965	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle.
		5 000,000	17 283,100	Financement des activités de l'association dans le domaine de la promotion des exportations.